40 communes projets

La MAM “Les Petits Ciellois”
CIEUX

CHIFFRES

130 M²

21300 € HT

Rejoignez la MAM pour offrir un cadre de vie de qualité à nos enfants !

Projet de MAM :

Jean-Marie ESCLAMADON

Maire de Cieux et Vice Président en charge de l’urbanisme et de l’habitat - CCHLEM

10 allée des loisirs,
87520 CIEUX

Communauté de communes
Haut Limousin en Marche

Revitalisation des Centres Bourgs
Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche
12 avenue Jean Jaurès 87 300 Bellac

UNE ACTION DES ÉLUS POUR LE BIEN-ÊTRE FAMILAL

Pour répondre à une demande de garde d'enfants en **croissance**, de **soutenir** les assistantes maternelles ayant un projet de Maison des Assistantes Maternelles, la commune de Cieux en collaboration avec celles d'Oradour-sur-Glane et de Javerdat a entrepris le projet de **création d'une Maison des Assistantes Maternelles** dans ses locaux à rénover. Ce projet visait aussi à anticiper les **besoins futurs** en garde d'enfants du fait de l'augmentation des naissances sur le territoire, en créant des **conditions d'attractivité** pour de nouvelles assistantes maternelles

UN HAVRE DE BIEN-ÊTRE POUR LES ENFANTS

Afin d'assurer aux enfants **un cadre adapté et contribuer à leur bien-être, éveil et leur développement en société,** la commune de Cieux a entrepris ce projet de création de la MAM "Les Petits Ciellois" avec les assistantes maternelles volontaires.

Situé au 10 allée des loisirs, la MAM a été inaugurée le 02 juillet 2022 et a une capacité d'accueil de 3 assistantes maternelles avec 12 enfants âgés 2 mois à 3 ans.

TRAVAUX RÉALISÉS

Pour sa mise en œuvre, un **bâtiment municipal de Cieux de 130 m²** a été réaménagé :

- ouverture des cloisons alvéoles et installation des verrières ;
- adaptation des circuits électriques et de la desserte en eau chaude ;
- sécurisation de l'entrée, restauration des sols et des peintures des murs ;
- création d'un espace extérieur clôturé et sécurisé.

PARTENAIRES

Ce projet a été réalisé en collaboration avec :

- les communes de **Cieux, Oradour-sur-Glane et Javerdat** ;
- le **Conseil Départemental** de la Haute-Vienne et la Protection Maternelle Infantile;
- la **Mutualité Sociale Agricole Limousin**
- les **assistantes maternelles** associées pour le projet pédagogique et le fonctionnement de la MAM.
- **Caisse d'Allocations Familiales**

FINANCEMENTS

Le coût de la réalisation de la MAM s'élève à **21 300 €** grâce aux financements de la Caisse d'Allocations Familiales **(CAF)** de la Haute-Vienne qui a contribué à hauteur de **80%** et de la **commune de Cieux** à **20%**.

Pour plus d'informations, contactez :

05 87 14 10 35

Communauté de communes Haut Limousin en Marche

Revitalisation des Centres Bourgs
Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche
12 avenue Jean Jaurès 87 300 Bellac